

1. LES PERSONNELS RELEVANT DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

A. LES PERSONNELS EN ACTIVITÉ AU TITRE DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE.....	12
B. L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DES PERSONNELS EN ACTIVITÉ	16
C. LES PERSONNELS FONCTIONNAIRES OU ASSIMILÉS GÉRÉS AU TITRE DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE	22

CHIFFRES-CLÉS RENTRÉE 2025

— **1,2 million** de personnes en activité au ministère chargé de l'éducation nationale

0,9 million de femmes

0,3 million d'hommes

0,9 million de fonctionnaires et assimilés, dont 95 % en catégorie A

0,3 million de contractuels et maîtres délégués

0,9 million (73 %) d'enseignants

0,3 million (26 %) de personnels non enseignants

— **8 %** de l'ensemble des agents sont à temps partiel

FAITS SAILLANTS

Les effectifs totaux des agents de l'éducation nationale ont augmenté de 12 % depuis la rentrée 2015, mais sont globalement stables depuis la rentrée 2021. Le nombre d'enseignants du premier degré est en diminution depuis quatre ans, dans le public comme dans le privé sous contrat. Dans le second degré, les effectifs sont stables. Ce sont les effectifs des personnels non enseignants qui ont le plus augmenté (+ 57 % entre 2015 et 2025), en lien avec la hausse du nombre d'accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH). La part des contractuels et maîtres délégués augmente elle aussi : de 11 points en dix ans.

SOURCE

Les figures de ce chapitre ont été construites à partir des données du **Panel des personnels issu de la base statistique des agents (BSA)**, elle-même provenant des systèmes d'information de gestion administrative des agents. Le panel est une base statistique enrichie de nouvelles variables pour

faciliter le suivi statistique des personnels. Les informations de BSA restituent une image des personnels au 30 novembre de chaque année, reflétant ainsi la situation en début d'année scolaire.

CHAMP

Ce chapitre recense les personnels en fonction du corps auxquels ils appartiennent :

- **corps enseignants des premier et second degrés des secteurs public et privé sous contrat ;**
- **corps des personnels non enseignants du secteur public.**

Dans cet ensemble sont retenus les agents en activité rémunérés au titre de l'éducation nationale à la rentrée 2025 (hormis la **Figure 1.10** et ses déclinaisons qui ne se restreignent pas aux seuls agents en activité). Les personnels provenant d'autres administrations sont inclus du moment qu'ils sont en activité et rémunérés par le ministère.

Le champ géographique retenu est celui de la France, excepté Mayotte pour ce qui concerne l'enseignement privé qui ne compte qu'un établissement dans ce secteur.

Les personnels dénombrés sont ceux relevant de la mission interministérielle « Enseignement scolaire » (MIES) du budget de l'État, hors personnels de l'enseignement technique agricole et personnels exerçant des missions jeunesse et sport. Les enseignants des corps du second degré en fonction dans l'enseignement supérieur ne font pas partie du champ, le panorama statistique des personnels étant consacré à l'enseignement scolaire.

DÉFINITIONS

Présentation par corps

Les personnels sont classés en fonction de leur corps d'appartenance.

Les « enseignants » sont les personnels relevant des corps enseignants, indépendamment de leur fonction, de leur affectation et de leur activité. Par exemple, les « enseignants du premier degré public » sont les personnels appartenant aux corps du premier degré public, y compris ceux affectés en structure d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) en collège. Les enseignants contractuels (ou maîtres délégués pour le privé sous contrat) sont classés dans le premier ou le second degré en fonction du corps auquel ils appartiennent, la fonction qu'ils exercent (enseignement, remplacement, etc.) et le budget sur lequel ils sont affectés.

Les corps des personnels « non enseignants » sont nombreux et concernent des domaines d'activité professionnelle très variés. Ils sont définis de façon plus détaillée dans le **chapitre 3**, qui leur est consacré.

La présentation des personnels par corps effectuée dans ce chapitre diffère de celle qui prévaut dans *Repères et références statistiques*

(RERS) publié par la DEPP. En effet les agents y sont recensés selon leur mission, c'est-à-dire l'activité qu'ils pratiquent majoritairement au cours de l'année scolaire. Le tableau de la fiche 9.02 de RERS offre une synthèse de ces deux présentations des personnels, en croisant l'approche par corps avec celle par mission. Le concept de mission est présenté de manière plus détaillée dans le **chapitre 4**, sur les missions et lieux d'exercices.

« Étudiants en préprofessionnalisation »

Les personnels non titulaires ayant des activités associées à l'enseignement mais qui ne sont pas des enseignants en exercice ont été regroupés dans la rubrique « Étudiants en préprofessionnalisation ». Il s'agit des contractuels alternants, des apprentis-enseignants, des assistants d'éducation en préprofessionnalisation et des assistants étrangers. Les personnels concernés sont décrits au **chapitre 2** sur les personnels enseignants.

Temps partiel et temps incomplet

En tant qu'agent public, il est possible d'occuper un emploi à temps complet ou à temps incomplet et travailler à temps plein ou à temps partiel :

- un emploi à **temps incomplet** est un emploi créé pour une durée de travail inférieure à la durée légale ou réglementaire de travail. À la différence du temps partiel, ce n'est pas l'agent qui choisit le temps incomplet, il s'agit d'une caractéristique de l'emploi qui s'impose à lui.
- un agent public à temps plein est celui qui travaille toute la durée prévue par son emploi à temps complet ou incomplet. L'agent à **temps partiel** est celui qui demande à réduire cette durée.

Les définitions retenues dans cet ouvrage sont réglementaires. En cela, elles s'écartent de celles retenues par la statistique publique dans le cadre des données d'enquêtes déclaratives (comme l'enquête emploi par exemple). En effet, dans ces enquêtes le temps partiel inclut le temps incomplet. Un temps partiel est alors défini comme « un temps de travail inférieur à la durée légale du travail et peut être mis en place à l'initiative de l'employeur ou du salarié ».

Catégorie A+

La catégorie A+ n'est pas prévue à l'article 29 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 qui définit les catégories hiérarchiques A, B et C. Mais l'expression « catégorie A+ » est fréquemment utilisée par les gestionnaires RH pour distinguer, les corps ayant vocation à occuper des emplois de

direction. D'après les publications de la DGAFP, dans la fonction publique d'État la catégorie A+ recouvre :

- les corps de l'encadrement supérieur culminant en hors échelle, recrutant par la voie de la promotion interne dans des corps de catégorie A – au minimum au niveau de la licence par la voie du concours externe – et dont les missions fixées par les statuts particuliers correspondent à des fonctions supérieures d'encadrement, de direction, d'expertise, de contrôle ou d'inspection ;
- les emplois fonctionnels de direction des trois versants de la fonction publique : emplois à responsabilité, occupés par la voie de détachement, et dont le vivier d'accès est constitué des corps et cadres d'emplois culminant au moins à la hors échelle B ;
- les emplois « à la décision du gouvernement » dans la fonction publique de l'État.

La nomenclature établie par la DGAFP est la référence dans la statistique publique pour constituer la catégorie A+ et est appliquée dans ce chapitre pour les personnels relevant de l'éducation nationale.

AVERTISSEMENTS

Le panel des personnels issu de BSA est recalculé chaque année sur la base des données de gestion actualisées. Par conséquent, les effectifs peuvent légèrement varier d'une édition à l'autre du *Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire* pour les années précédentes déjà diffusées. En effet, il arrive que des modifications des bases de gestion soient effectuées avec du décalage (corrections d'erreurs notamment). En outre, le calcul des indicateurs statistiques s'affine toujours davantage.

Le déploiement progressif du système d'information de gestion des ressources humaines interministériel (RenoiRH) tend à améliorer la qualité des données remontées. Ainsi, les

personnels d'encadrement en disponibilité ou en détachement sont désormais recensés de manière plus exhaustive ; les effectifs correspondants ne sont donc pas directement comparables à ceux des éditions précédentes du *Panorama*.

Enfin, les effectifs présentés concernent les personnes présentes au 30 novembre, et non celles ayant été présentes à un moment ou à un autre de l'année scolaire. Cette définition des effectifs joue en particulier sur les effectifs des populations dont le recrutement peut s'effectuer tout au long de l'année, et notamment ceux des personnels d'assistance éducative (assistants d'éducation – AED – et accompagnants d'élèves en situation de handicap – AESH).

A. LES PERSONNELS EN ACTIVITÉ AU TITRE DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

À la rentrée 2025, 1,2 million de personnes sont en activité dans les secteurs public et privé sous contrat au titre de l'éducation nationale (**Figure 1.1**), soit quatre personnes de la fonction publique d'État (FPE) sur dix, hors établissements publics à caractère administratif (EPA)¹. Les enseignants constituent 73 % des effectifs tandis que 26 % sont des personnels non enseignants et 1 % sont étudiants en préprofessionnalisation ou apprentis non enseignants.

Les femmes représentent 74 % des personnels, soit 16 points de plus que dans la FPE en 2023. L'âge moyen de l'ensemble des agents est de 45 ans. Ceux âgés de 50 ans ou plus regroupent 39 % de la population, ceux de moins de 35 ans 21 %. Le temps partiel concerne 8 % des agents : 9 % des enseignants et 4 % des non-enseignants. En moyenne, les agents ont un temps de travail équivalent à 91 % d'un temps plein.

Trois agents sur quatre sont fonctionnaires ou assimilés

Les trois quarts des agents de l'éducation nationale sont fonctionnaires ou assimilés. Cette proportion est plus forte parmi les hommes que parmi les femmes (respectivement 78 % et 74 %) (**Figure 1.2**). Chez les personnels non enseignants en particulier, les hommes sont plus souvent fonctionnaires que les femmes (40 % contre 30 %). Chez les personnels enseignants, la tendance est inversée : 92 % des femmes sont fonctionnaires ou assimilés contre 87 % des hommes. La faible proportion de fonctionnaires parmi les non-enseignants s'explique par la part très importante des personnels d'assistance éducative – plus de la moitié des effectifs – tous contractuels.

95 % des personnels fonctionnaires ou assimilés appartiennent à la catégorie A

La plupart des personnels fonctionnaires ou assimilés de l'éducation nationale appartiennent à la catégorie A (95 %), en raison de la forte proportion d'enseignants, qui en relèvent quasiment tous (**Figure 1.3**). Les enseignants de catégorie B appartiennent exclusivement au corps d'instituteur, mis en extinction en 2003 (2017 pour ceux recrutés à Mayotte). Parmi les non-enseignants fonctionnaires, toutes les catégories hiérarchiques sont présentes, la catégorie A étant néanmoins la plus importante.

Parmi les agents de catégorie A, la catégorie A+ désigne les personnels ayant vocation à occuper des emplois de direction, qu'ils appartiennent à un corps de l'éducation nationale ou qu'ils aient un emploi fonctionnel. Il s'agit, par exemple, des directeurs d'administration centrale, des recteurs, des inspecteurs généraux, des secrétaires généraux d'académie (SGA), des directeurs académiques des services de l'éducation nationale (DASEN) et des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR). La catégorie A+ regroupe 2 850 personnes à la rentrée 2025, soit 0,2 % des personnels.

Les femmes sont sous-représentées dans la catégorie A+

Globalement, la part des femmes est moins élevée parmi les enseignants (71 %) que parmi les non-enseignants (81 %) et nettement plus importante dans les catégories B (81 %) et C (84 %). Leur proportion parmi les catégories A est du même ordre qu'au sein de l'ensemble des personnels (les trois quarts). Elles sont moins représentées dans la catégorie A+ (47 %), même si cette part reste plus élevée que dans l'ensemble de la fonction publique d'État en 2023 (43 %)¹.

¹ DGA-FP-SDessi (2025), Rapport annuel sur l'état de la fonction publique – Édition 2025

Figure 1.1 – Répartition des personnels en activité par catégorie hiérarchique et statut

			Effectifs	% sur total	Part des femmes (en %)	Part des moins de 35 ans (en %)	Part des 50 ans ou plus (en %)	Age moyen	Part du temps partiel (1) (en %)	Quotité moyenne (2) (en %)	Nombre en ETP
Enseignants	Catégorie A	Femmes	585 995	48,0		17,1	39,7	45,6	11,7	95,7	560 578
		Hommes	220 977	18,1		15,7	47,1	47,1	5,5	97,0	214 371
		Ensemble	806 972	66,2	72,6	16,7	41,7	46,0	10,0	96,0	774 949
	Catégorie B	Femmes	357	0,0		0,6	89,1	56,6	10,6	92,7	331
		Hommes	119	0,0		0,0	82,4	54,7	4,2	93,7	112
		Ensemble	476	0,0	75,0	0,4	87,4	56,1	9,0	93,0	442
	Contractuels et maîtres délégués	Femmes	49 487	4,1		35,0	23,8	40,4	1,1	89,6	44 354
		Hommes	31 880	2,6		33,1	27,6	41,5	0,4	91,8	29 250
		Ensemble	81 367	6,7	60,8	34,3	25,3	40,8	0,8	90,5	73 604
	Ensemble	Femmes	635 839	52,1		18,5	38,5	45,2	10,9	95,2	605 263
		Hommes	252 976	20,7		17,8	44,7	46,4	4,9	96,3	243 733
		Ensemble	888 815	72,9	71,5	18,3	40,2	45,5	9,2	95,5	848 996
Non-enseignants	Catégorie A	Femmes	43 956	3,6		9,2	54,5	49,0	12,3	96,7	42 521
		Hommes	16 976	1,4		6,1	63,7	51,1	2,1	98,7	16 761
		Ensemble	60 932	5,0	72,1	8,3	57,1	49,6	9,5	97,3	59 282
	Catégorie B	Femmes	14 974	1,2		7,9	54,5	49,2	14,7	97,3	14 571
		Hommes	3 393	0,3		10,0	56,4	49,2	5,1	98,9	3 354
		Ensemble	18 367	1,5	81,5	8,2	54,8	49,2	12,9	97,6	17 925
	Catégorie C	Femmes	19 389	1,6		8,8	57,9	49,8	18,8	96,3	18 673
		Hommes	3 762	0,3		13,0	54,6	48,6	7,7	98,2	3 695
		Ensemble	23 151	1,9	83,8	9,4	57,4	49,6	17,0	96,6	22 368
	Contractuels	Femmes	181 659	14,9		26,4	31,8	42,7	0,7	69,1	125 461
		Hommes	36 670	3,0		62,7	13,9	34,1	0,2	78,4	28 749
		Ensemble	218 329	17,9	83,2	32,5	28,8	41,3	0,6	70,6	154 210
	Ensemble	Femmes	259 978	21,3		21,1	38,9	44,7	4,8	77,4	201 225
		Hommes	60 801	5,0		40,9	32,7	40,5	1,5	86,4	52 560
		Ensemble	320 779	26,3	81,0	24,9	37,7	43,9	4,2	79,1	253 785
Ensemble des personnels (hors étudiants et apprentis)	Catégorie A	Femmes	629 951	51,7		16,5	40,7	45,8	11,8	95,7	603 099
		Hommes	237 953	19,5		15,0	48,3	47,4	5,3	97,1	231 132
		Ensemble	867 904	71,2	72,6	16,1	42,8	46,2	10,0	96,1	834 232
	dont A+	Femmes	1 347	0,1		0,4	76,1	54,1	1,3	99,7	1 343
		Hommes	1 500	0,1		0,3	75,5	54,0	0,5	99,7	1 496
		Ensemble	2 847	0,2	47,3	0,4	75,8	54,0	0,9	99,7	2 839
	Catégorie B	Femmes	15 331	1,3		7,7	55,3	49,4	14,6	97,2	14 902
		Hommes	3 512	0,3		9,7	57,2	49,4	5,1	98,7	3 466
		Ensemble	18 843	1,5	81,4	8,1	55,6	49,4	12,8	97,5	18 368
	Catégorie C	Femmes	19 389	1,6		8,8	57,9	49,8	18,8	96,3	18 673
		Hommes	3 762	0,3		13,0	54,6	48,6	7,7	98,2	3 695
		Ensemble	23 151	1,9	83,8	9,4	57,4	49,6	17,0	96,6	22 368
	Fonctionnaires et assimilés	Femmes	664 671	54,5		16,1	41,6	46,0	12,0	95,8	636 674
		Hommes	245 227	20,1		14,9	48,5	47,4	5,3	97,2	238 293
		Ensemble	909 898	74,6	73,0	15,8	43,4	46,4	10,2	96,2	874 967
	Contractuels et maîtres délégués	Femmes	231 146	19,0		28,3	30,0	42,2	0,8	73,5	169 814
		Hommes	68 550	5,6		48,9	20,3	37,5	0,3	84,6	58 000
		Ensemble	299 696	24,6	77,1	33,0	27,8	41,1	0,7	76,0	227 814
	Ensemble	Femmes	895 817	73,5		19,2	38,6	45,0	9,1	90,0	806 488
		Hommes	313 777	25,7		22,3	42,3	45,3	4,2	94,4	296 293
		Ensemble	1 209 594	99,2	74,1	20,0	39,6	45,1	7,9	91,2	1 102 781

Figure 1.1 – (suite)

		Effectifs	% sur total	Part des femmes (en %)	Part des moins de 35 ans (en %)	Part des 50 ans ou plus (en %)	Age moyen	Part du temps partiel (1) (en %)	Quotité moyenne (2) (en %)	Nombre en ETP
Etudiants en préprofessionnalisation (3)	Femmes	7 683	0,6		96,4	1,0	24,2	0,0	60,2	4 624
	Hommes	2 181	0,2		96,7	0,5	24,6	0,0	62,3	1 359
	Ensemble	9 864	0,8	77,9	96,4	0,9	24,3	0,0	60,7	5 983
Apprentis non enseignants	Femmes	116	0,0		98,3	0,0	24,1	0,0	49,2	57
	Hommes	50	0,0		100,0	0,0	23,8	0,0	75,5	38
	Ensemble	166	0,0	69,9	98,8	0,0	24,0	0,0	57,1	95
Ensemble étudiants en préprofessionnalisation et apprentis	Femmes	7 799	0,6		96,4	1,0	24,2	0,0	60,0	4 681
	Hommes	2 231	0,2		96,8	0,5	24,6	0,0	62,6	1 396
	Ensemble	10 030	0,8	77,8	96,5	0,9	24,3	0,0	60,6	6 078
Ensemble des personnels (y.c. étudiants et apprentis)	Femmes	903 616	74,1		19,9	38,3	44,9	9,1	89,8	811 169
	Hommes	316 008	25,9		22,8	42,0	45,1	4,2	94,2	297 689
	Ensemble	1 219 624	100,0	74,1	20,7	39,2	44,9	7,8	90,9	1 108 859

Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. Le temps partiel présenté ici correspond à la définition réglementaire prévalant dans le public soit une réduction, à la demande de l'agent, de la durée de travail par rapport à celle prévue par son emploi. Cette définition diffère de celle retenue dans les enquêtes déclaratives de la statistique publique où le temps partiel est un temps de travail inférieur à la durée légale du travail qui peut être mis en place à l'initiative de l'employeur ou du salarié.

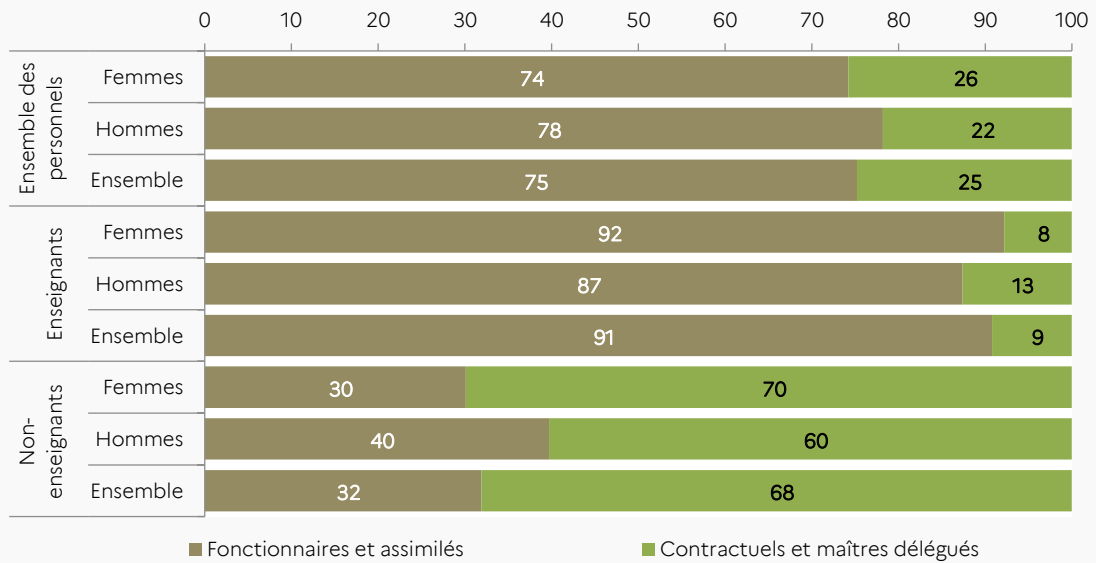
2. La quotité correspond à la part d'un temps plein effectivement travaillée par un agent. Si l'agent est à temps plein, la quotité est de 100 %. Si l'agent est à temps partiel ou incomplet, la quotité est inférieure à 100 %.

3. Voir rubrique "Définitions" pour la description des personnels inclus dans cette catégorie.

Lecture : à la rentrée 2025, parmi les personnels enseignants fonctionnaires de catégorie A, on compte 585 995 femmes, soit 72,6 % des personnels en catégorie A et 48,0 % de l'ensemble des personnels. 17,1 % ont moins de 35 ans et 39,7 % ont 50 ans ou plus. Leur âge moyen est de 45,6 ans, 11,7 % d'entre eux sont à temps partiel. Leur quotité moyenne de travail est de 95,7 % ; leur nombre en équivalent temps plein est de 560 578.

Champ : France hors Mayotte pour le privé, personnels rémunérés au titre de l'éducation nationale, en activité au 30 novembre 2025.

Source : DEPP, Panel des personnels issu de BSA, novembre 2025.

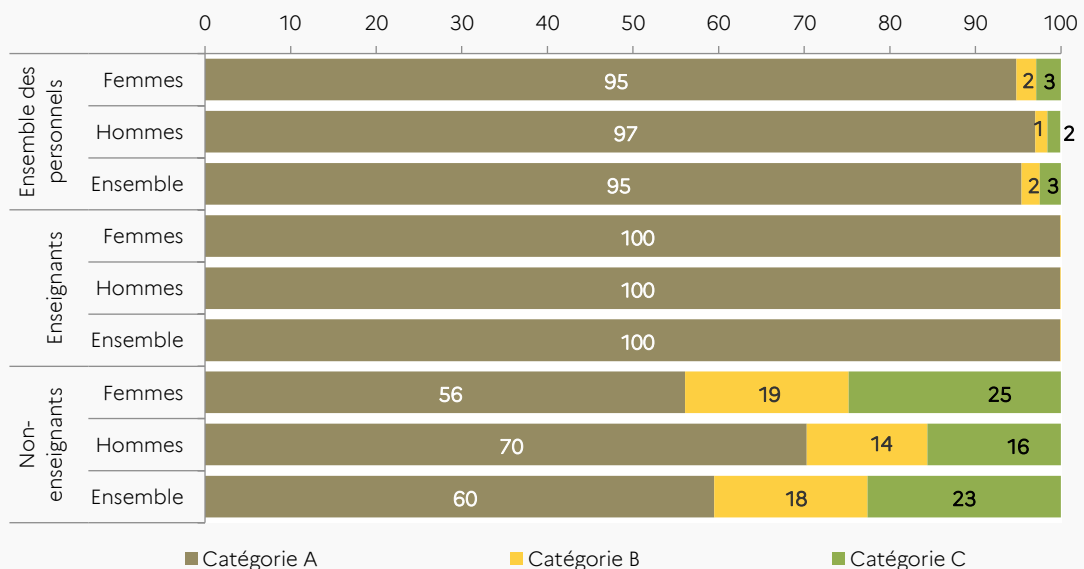
Figure 1.2 – Répartition des personnels en activité par statut (en %)

Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

Lecture : à la rentrée 2025, parmi les femmes en activité à l'éducation nationale, 74 % sont fonctionnaires ou assimilés et 26 % sont contractuelles ou maîtres délégués.

Champ : France hors Mayotte pour le privé, personnels rémunérés au titre de l'éducation nationale, en activité au 30 novembre 2024 (hors étudiants en préprofessionnalisation et apprentis).

Source : DEPP, Panel des personnels issu de BSA, novembre 2025.

Figure 1.3 – Répartition des fonctionnaires et assimilés en activité par catégorie (en %)

Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

Lecture : à la rentrée 2025, la population féminine fonctionnaire et assimilés est composée à 95 % de catégorie A. Les agentes de catégorie B et C représentent chacune 2 % et 3 % des effectifs féminins.

Champ : France hors Mayotte pour le privé, personnels rémunérés au titre de l'éducation nationale, en activité au 30 novembre 2025.

Source : DEPP, Panel des personnels issu de BSA, novembre 2025.

B. L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DES PERSONNELS EN ACTIVITÉ

Entre les rentrées scolaires 2024 et 2025, les effectifs des agents de l'enseignement scolaire en activité sont stables (+ 0,1 %) (**Figure 1.4**). Cette stabilité reflète surtout l'évolution du nombre d'enseignants (- 0,1 %, hors étudiants en préprofessionnalisation). Le nombre des non-enseignants (hors apprentis) est quant à lui en hausse (+ 1,6 %).

Parmi les enseignants, les effectifs restent stables à la fois dans le secteur public et dans le secteur privé sous contrat. Chez les enseignants du public, les effectifs sont stables pour les fonctionnaires comme pour les contractuels. Dans le secteur privé, le nombre de maîtres délégués est en légère hausse (+ 0,6 %). Les contractuels sont également en augmentation pour chaque catégorie de personnels non enseignants du secteur public.

Les effectifs sont globalement stables depuis la rentrée scolaire 2021

Au cours de la période 2015-2025, les effectifs totaux des agents de l'éducation nationale ont crû de 1,1 % par an en moyenne. Ils ont augmenté continuellement jusqu'à la rentrée 2020 (**Figure 1.5**). Depuis la rentrée scolaire 2021 la croissance ralentit.

Les effectifs enseignants ont globalement augmenté de 1,1 % en dix ans, tirés par ceux du premier degré public (+ 2,3 %) (**Figure 1.6**) qui diminuent toutefois depuis la rentrée 2020. Dans le privé sous contrat, le nombre d'enseignants du premier degré diminue également depuis la rentrée 2021. Dans le second degré, le nombre d'enseignants du public augmente jusqu'en 2018 puis diminue jusqu'à la rentrée 2022 pour retrouver le niveau de 2015. Les effectifs sont stables sur la fin de la période, tous comme ceux du second degré privé.

Les effectifs des personnels non enseignants ont augmenté de 57 % entre 2015 et 2025 (**Figure 1.7**). La hausse est continue tout au long de la période, en lien avec l'augmentation du nombre d'accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) recensés parmi les agents contractuels relevant de la vie scolaire. Les effectifs

des personnels d'encadrement augmentent également au cours de toute la période (+ 4,6 %). Les effectifs des ingénieurs et techniciens de recherche et de formation (ITRF), quant à eux, augmentent aussi (+ 6,6 %), avec une hausse plus marquée depuis 2023. Ceux de la filière administrative, sociale et de santé (ASS) ont diminué jusqu'en 2023 (- 3 %) avant de repartir à la hausse.

La part des contractuels et maître délégués a augmenté de 11 points en dix ans

Si les enseignants fonctionnaires relèvent tous de la catégorie A, la structure hiérarchique des non-enseignants a légèrement évolué (**Figure 1.8**). La part des fonctionnaires non-enseignants de catégorie A, stable depuis la rentrée 2015 autour de 53 %, augmente légèrement à partir de 2019 et atteint 60 % en 2025. Cette évolution est essentiellement liée à leur augmentation dans la filière ASS.

La part des contractuels et maîtres délégués parmi l'ensemble des personnels est passée de 14 % en 2015 à 25 % en 2025 (**Figure 1.9**). Elle augmente chez les enseignants (de 6 % à 9 %) et progresse fortement chez les non-enseignants (de 48 % à 68 %). La présence parmi ces derniers des personnels d'assistance éducative, tous contractuels, et la création en 2014 du métier d'AESH expliquent cette croissance (voir **chapitre 12** pour en savoir plus).

Le nombre d'étudiants en préprofessionnalisation poursuit sa baisse à la rentrée 2025

À la rentrée 2025, l'éducation nationale compte 10 000 apprentis et étudiants en préprofessionnalisation, soit 2 500 de moins que l'année précédente (**Figure 1.5**). Cela fait suite à l'arrêt des recrutements en préprofessionnalisation depuis la rentrée 2024. Le dispositif se poursuit toutefois pour les étudiants recrutés les années antérieures. Il permettait aux étudiants en 2^e année de licence (L2) souhaitant devenir enseignant de travailler en établissement scolaire, et expliquait le doublement des effectifs entre 2020 et 2021.

Figure 1.4 – Évolution des effectifs des personnels en activité

			Effectifs 2015	Effectifs 2024	Effectifs 2025	Evolution 2015 - 2025		Evolution 2024 - 2025 (en %)
						Evolution globale sur la période (en %)	Evolution annuelle moyenne (en %)	
Enseignants	Secteur public	Premier degré	346 867	355 510	354 820	2,3	0,2	-0,2
		Second degré	390 926	392 958	392 584	0,4	0,0	-0,1
		Fonctionnaires	706 152	694 382	693 417	-1,8	-0,2	-0,1
		Contractuels	31 641	54 086	53 987	70,6	5,6	-0,2
		Ensemble premier et second degrés	737 793	748 468	747 404	1,3	0,1	-0,1
	Secteur privé	Premier degré	46 365	45 810	45 692	-1,5	-0,1	-0,3
		Second degré	95 173	95 703	95 719	0,6	0,1	0,0
		Assimilés titulaires	117 756	114 306	114 031	-3,2	-0,3	-0,2
		Maîtres délégués	23 782	27 207	27 380	15,1	1,4	0,6
		Ensemble premier et second degrés	141 538	141 513	141 411	-0,1	0,0	-0,1
	Ensemble des enseignants		879 331	889 981	888 815	1,1	0,1	-0,1
Etudiants en préprofessionnalisation (1)		4 397	12 253	9 864	124,3	11,7	-19,5	
Ensemble des enseignants et étudiants en préprofessionnalisation		883 728	902 234	898 679	1,7	0,2	-0,4	
Non-enseignants	Personnels d'encadrement		17 804	18 563	18 628	4,6	0,5	0,4
	Fonctionnaires		19 460	18 643	18 677	-4,0	-0,4	0,2
	Contractuels		88 948	201 660	206 108	131,7	9,0	2,2
	Personnels vie scolaire (2)		108 408	220 303	224 785	107,4	7,7	2,0
	Fonctionnaires		59 764	55 738	55 854	-6,5	-0,7	0,2
	Contractuels		6 912	9 431	9 862	42,7	3,8	4,6
	Personnels administratifs, sociaux et de santé		66 676	65 169	65 716	-1,4	-0,1	0,8
	Fonctionnaires		9 796	9 410	9 296	-5,1	-0,5	-1,2
	Contractuels		1 130	2 148	2 354	108,3	7,9	9,6
	Ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation		10 926	11 558	11 650	6,6	0,7	0,8
	Ensemble des non-enseignants		203 814	315 593	320 779	57,4	4,7	1,6
	Apprentis		1 233	283	166	-86,5	6,8	-41,3
	Ensemble des non-enseignants et apprentis		205 047	315 876	320 945	56,5	4,6	1,6
	Ensemble des personnels		1 088 775	1 218 110	1 219 624	12,0	1,1	0,1
Fonctionnaires et assimilés		930 730	911 037	909 898	-2,2	-0,2	-0,1	
Contractuels et maîtres délégués		158 045	307 073	309 726	96,0	7,0	0,9	

Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. Voir rubrique "Définitions".

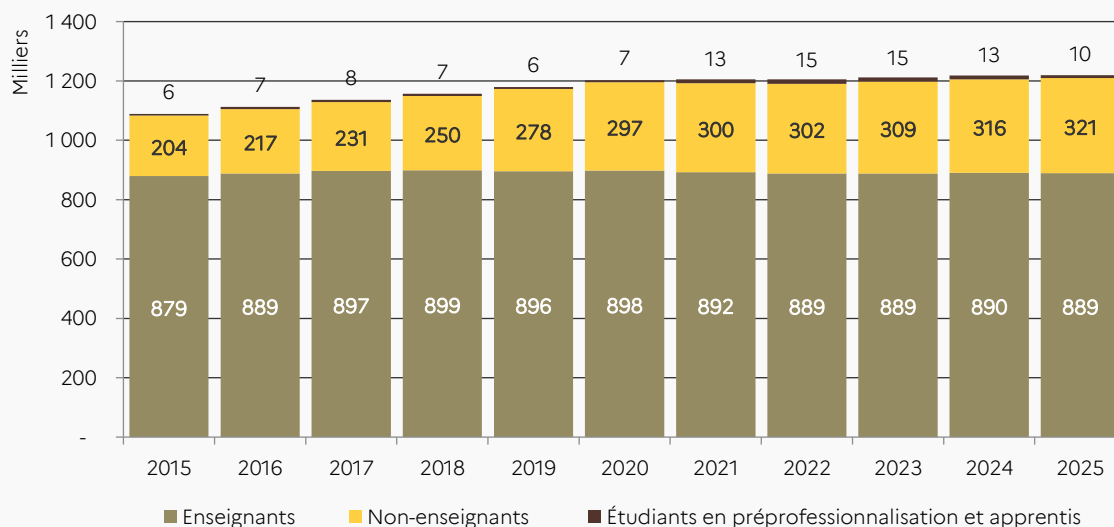
2. Les effectifs présentés concernent les personnes présentes au 30 novembre, et non celles ayant été présentes à un moment ou à un autre de l'année scolaire. Cette définition des effectifs joue en particulier sur les effectifs des populations dont le recrutement peut s'effectuer tout au long de l'année, et notamment ceux de certains personnels de vie scolaire (AED et AESH).

Lecture : les effectifs enseignants du premier degré public sont de 346 867 à la rentrée 2015, 355 510 à la rentrée 2024 et 354 820 à la rentrée 2025. Entre la rentrée 2015 et la rentrée 2025, ils ont ainsi augmenté de 2,3 %. Durant cette période, les effectifs ont augmenté de 0,2 % par an, en moyenne.

Champ : France hors Mayotte pour le privé, personnels rémunérés au titre de l'éducation nationale, en activité au 30 novembre.

Source : DEPP, Panel des personnels issu de BSA, novembre 2025.

Figure 1.5 – Évolution des effectifs des personnels en activité



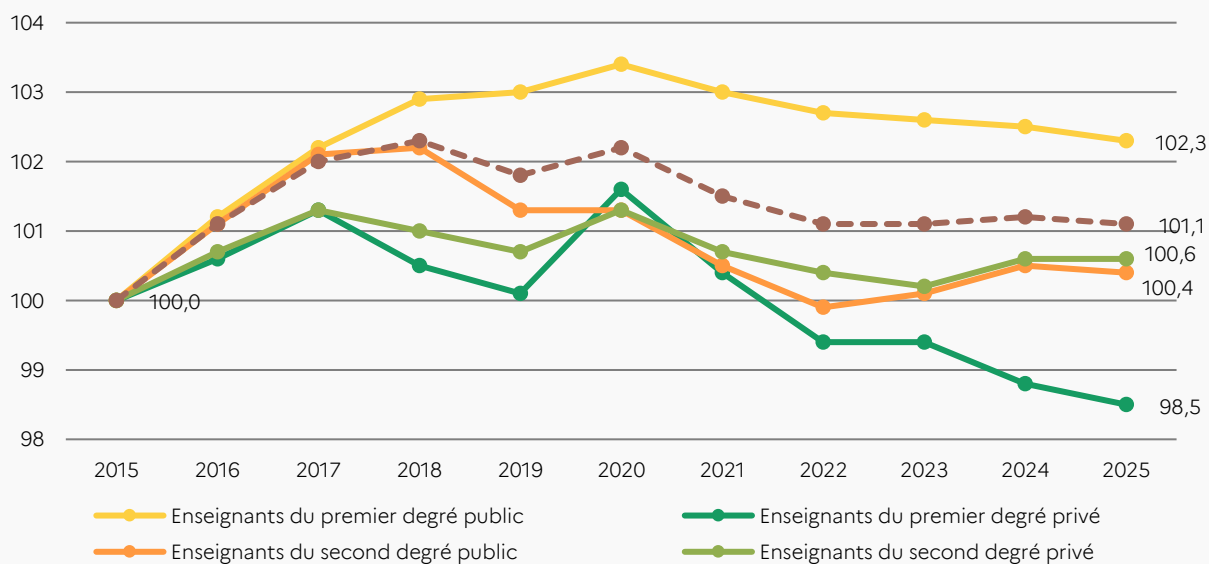
Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

Lecture : à la rentrée 2015, les personnels en activité étaient constitués de 879 milliers d'enseignants, 204 milliers de non-enseignants et 6 milliers d'étudiants en préprofessionnalisation et apprentis.

Champ : France hors Mayotte pour le privé, personnels rémunérés au titre de l'éducation nationale, en activité au 30 novembre.

Source : DEPP, Panel des personnels issu de BSA, novembre 2025.

Figure 1.6 – Évolution des effectifs des personnels enseignants en activité (en base 100 pour la rentrée 2015)



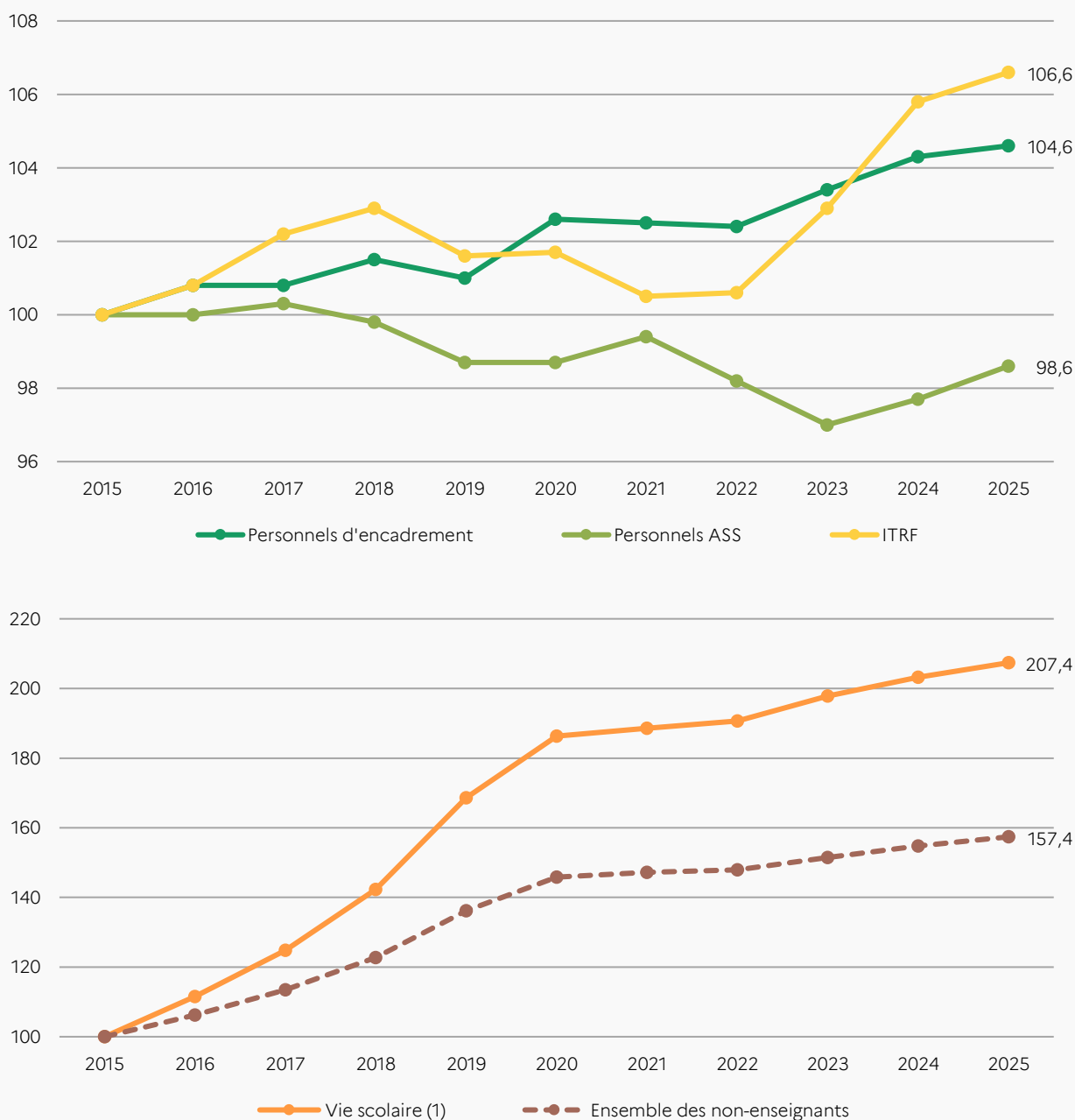
Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

Lecture : entre la rentrée 2015 et la rentrée 2025, les effectifs d'enseignants du premier degré public ont augmenté de 2,3 %.

Champ : France hors Mayotte pour le privé, personnels appartenant à un corps enseignant, rémunérés au titre de l'éducation nationale, en activité au 30 novembre.

Source : DEPP, Panel des personnels issu de BSA, novembre 2024.

**Figure 1.7 – Évolution des effectifs des personnels non enseignants en activité
(en base 100 pour la rentrée 2015)**



Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. Les effectifs observés concernent les personnes présentes au 30 novembre, et non celles ayant été présentes à un moment ou à un autre de l'année scolaire. Cette définition des effectifs joue en particulier sur les effectifs des populations dont le recrutement peut s'effectuer tout au long de l'année, et notamment ceux de certains personnels de vie scolaire (AED et AESH).

Lecture : entre la rentrée 2015 et la rentrée 2025, les effectifs des personnels d'encadrement ont augmenté de 4,6 %.

Champ : France, personnels appartenant à un corps non-enseignant, rémunérés au titre de l'éducation nationale, en activité au 30 novembre.

Source : DEPP, Panel des personnels issu de BSA, novembre 2025.

Figure 1.8 – Évolution de la part de chaque catégorie hiérarchique parmi les fonctionnaires non enseignants en activité (en %)



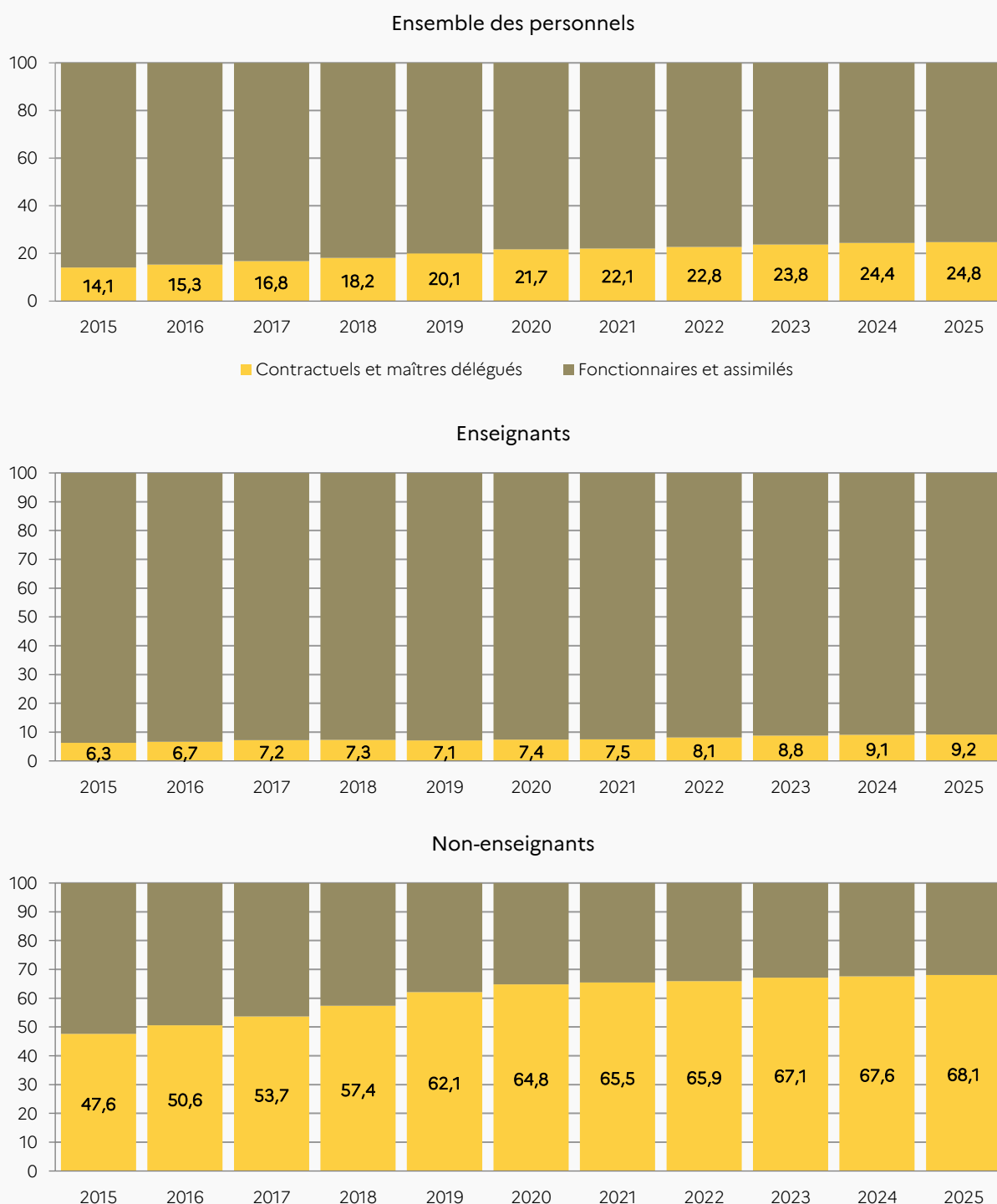
Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

Lecture : la part des agents de catégorie A parmi l'ensemble des fonctionnaires non enseignants est passée de 53,1 % à la rentrée 2015, à 59,5 % à la rentrée 2025.

Champ : France hors Mayotte pour le privé, personnels appartenant à un corps non enseignant, rémunérés au titre de l'éducation nationale, en activité au 30 novembre.

Source : DEPP, Panel des personnels issu de BSA, novembre 2025.

Figure 1.9 – Évolution de la part des contractuels et maîtres délégués parmi les personnels en activité (en %)



Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

Lecture : la part de contractuels et maîtres délégués parmi l'ensemble des personnels est passée de 14,1 % à la rentrée 2015, à 24,8 % à la rentrée 2025.

Champ : France hors Mayotte pour le privé, personnels rémunérés au titre de l'éducation nationale, en activité au 30 novembre (hors étudiants en pré-professionnalisation et apprentis).

Source : DEPP, Panel des personnels issu de BSA, novembre 2025.

C. LES PERSONNELS FONCTIONNAIRES OU ASSIMILÉS GÉRÉS AU TITRE DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

Pour les personnels fonctionnaires ou assimilés, le ministère chargé de l'éducation nationale assure, en plus de la gestion des personnels en activité, celle des personnels non actifs, au sens de la nomenclature des positions administratives des agents de la fonction publique. Ainsi, à la rentrée 2025, 955 800 fonctionnaires ou assimilés sont gérés au titre de l'enseignement scolaire (**Figure 1.10**). Parmi eux, 95 % des enseignants et 93 % des non-enseignants sont en activité. Les personnels non actifs sont soit en disponibilité (3 %), soit en détachement (2 %), soit en congé parental (moins de 1 %).

3% des enseignants sont en disponibilité

Parmi les enseignants, 3 % sont en disponibilité, c'est-à-dire qu'ils ont interrompu temporairement leur activité dans la fonction publique. Les trois quarts sont des femmes (**Figure 1.11**). Cette proportion est plus importante dans le privé sous contrat que dans le public. Les enseignants en disponibilité ont 44 ans en moyenne, soit deux ans de moins que l'ensemble des enseignants fonctionnaires ou assimilés de catégorie A en activité dont l'âge moyen est de 46 ans.

Le détachement est la position des fonctionnaires placés hors de leur corps d'origine qui continuent à bénéficier de leurs droits à l'avancement et à la retraite. Les enseignants du secteur privé sous contrat ne peuvent donc y recourir. Dans le secteur public, 1 % des enseignants sont concernés. Les hommes sont surreprésentés parmi les personnels en détachement : 43 % des enseignants en

détachement sont des hommes alors qu'ils ne représentent que 27 % des enseignants gérés par le ministère. Les enseignants en détachement sont âgés en moyenne de 48 ans, donc légèrement plus âgés que les enseignants fonctionnaires en activité.

Les enseignants en congé parental sont essentiellement des femmes (96 %). Elles ont en moyenne 35 ans.

4 % des personnels non enseignants sont en détachement

Parmi les fonctionnaires non enseignants, 2 % sont en disponibilité, dont quatre sur cinq sont des femmes (**Figure 1.12**). Cette position est plus fréquente à partir de 50 ans, en particulier chez les personnels d'encadrement et les personnels ASS. À l'inverse, parmi les personnels de vie scolaire en disponibilité, un sur cinq a moins de 35 ans.

La part des personnels non enseignants en détachement est plus importante que celle des enseignants (4 % contre 1 %). Les femmes y sont sous représentées par rapport à l'ensemble des non-enseignants gérés (57 % contre 76 %). Les non-enseignants en détachement sont âgés en moyenne de 53 ans ; 73 % ont 50 ans ou plus. Il s'agit essentiellement de personnels d'encadrement et de personnels ASS.

Les congés parentaux concernent très peu de personnels non enseignants (0,1 %), moins que parmi les enseignants (0,3 %). Il s'agit essentiellement de femmes (95 %).

Figure 1.10 – Position des personnels fonctionnaires et assimilés gérés par le ministère chargé de l'éducation nationale

	Enseignants				Non-enseignants				Ensemble des personnels			
	Femmes	Hommes	Ensemble		Femmes	Hommes	Ensemble		Femmes	Hommes	Ensemble	
	Effectif	Effectif	Effectif	%	Effectif	Effectif	Effectif	%	Effectif	Effectif	Effectif	%
Activité	586 352	221 096	807 448	95,4	78 319	24 131	102 450	93,4	664 671	245 227	909 898	95,2
Congé parental	2 756	103	2 859	0,3	144	7	151	0,1	2 900	110	3 010	0,3
Disponibilité	18 413	5 691	24 104	2,8	1 987	437	2 424	2,2	20 400	6 128	26 528	2,8
Détachement (1)	6 635	5 058	11 693	1,4	2 643	2 030	4 673	4,3	9 278	7 088	16 366	1,7
Ensemble	614 156	231 948	846 104	100,0	83 093	26 605	109 698	100,0	697 249	258 553	955 802	100,0

Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. Ne concerne que les fonctionnaires du secteur public.

Lecture : à la rentrée 2025, 586 352 enseignantes fonctionnaires ou assimilées sont en position d'activité.

Champ : France hors Mayotte pour le privé, personnels fonctionnaires et assimilés gérés par le ministère chargé de l'éducation nationale.

Source : DEPP, Panel des personnels issu de BSA, novembre 2025.

Figure 1.11 – Caractéristiques des enseignants fonctionnaires et assimilés en congé parental, disponibilité ou détachement

		Effectif	Part des femmes	Age moyen	Part des moins de 35 ans (%)	Part des 50 ans ou plus (%)
Congé parental	Enseignants premier degré public	1 561	98,0	34,4	53,9	0,3
	Enseignants second degré public	791	92,7	35,4	43,5	0,4
	Agrégés ou chaires supérieures	159	89,3	35,8	38,4	0,0
	Certifiés	539	95,2	35,1	45,5	0,2
	Professeurs d'EPS	24	75,0	34,3	58,3	0,0
	Professeurs de lycée professionnel	69	87,0	37,1	34,8	2,9
	Enseignants premier degré privé	253	100,0	34,9	47,8	0,4
	Enseignants second degré privé	254	94,9	35,0	41,7	0,4
	Ensemble enseignants des secteurs public et privé	2 859	96,4	34,8	49,4	0,3
Disponibilité	Enseignants premier degré public	9 738	87,8	43,4	15,6	23,4
	Enseignants second degré public	10 831	64,5	43,8	20,8	30,3
	Agrégés ou chaires supérieures	2 754	55,5	40,4	34,8	20,4
	Certifiés	6 384	71,6	44,9	15,7	33,4
	Professeurs d'EPS	652	41,4	40,7	33,6	19,3
	Professeurs de lycée professionnel	1 032	58,7	47,5	7,1	44,3
	Enseignants premier degré privé	1 633	93,0	45,7	10,5	33,6
	Enseignants second degré privé	1 902	71,6	46,7	11,8	41,6
	Agrégés ou chaires supérieures	65	64,6	46,7	7,7	38,5
	Certifiés	1 413	76,0	46,1	12,7	39,1
	Professeurs d'EPS	113	38,9	44,2	23,0	33,6
	Professeurs de lycée professionnel	248	64,5	48,9	5,2	50,0
	Ensemble enseignants des secteurs public et privé	24 104	76,4	44,0	17,3	28,6
Détachement	Enseignants premier degré public	3 978	70,8	48,5	6,0	46,9
	Enseignants second degré public	7 715	49,5	47,3	14,9	46,9
	Agrégés ou chaires supérieures	2 419	47,8	43,4	29,5	33,8
	Certifiés	4 511	51,6	49,0	8,4	53,0
	Professeurs d'EPS	323	32,2	47,5	10,8	44,0
	Professeurs de lycée professionnel	457	49,5	50,1	4,2	57,8
	Ensemble enseignants du secteur public	11 693	56,7	47,7	11,8	46,9
Ensemble des enseignants en congé parental, disponibilité ou détachement.		38 656	71,9	44,4	18,0	32,1

Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

Lecture : à la rentrée 2025, 1 561 enseignants fonctionnaires du premier degré public sont en congé parental. 98,0 % d'entre eux sont des femmes. Leur âge moyen est de 34,4 ans, 53,9 % ont moins de 35 ans et 0,3 % ont 50 ans ou plus.

Champ : France hors Mayotte pour le privé, enseignants fonctionnaires et assimilés gérés par le ministère chargé de l'éducation nationale.

Source : DEPP, Panel des personnels issu de BSA, novembre 2025.

Figure 1.12 – Caractéristiques des personnels non enseignants fonctionnaires en congé parental, disponibilité ou détachement

		Effectif	Part des femmes	Age moyen	Part des moins de 35 ans (%)	Part des 50 ans ou plus (%)
Congé parental	Personnels d'encadrement	7	57,1	42,7	14,3	14,3
	Vie scolaire	45	97,8	35,8	37,8	0,0
	Personnels administratifs, sociaux et de santé (ASS)	94	96,8	35,3	44,7	0,0
	Ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation (ITRF)	5	100,0	38,0	20,0	0,0
	Ensemble personnels non enseignants	151	95,4	35,9	40,4	0,7
Disponibilité	Personnels d'encadrement	135	59,3	52,5	0,7	71,1
	Vie scolaire	424	85,4	43,9	18,2	30,4
	Personnels administratifs, sociaux et de santé (ASS)	1 614	86,8	49,1	6,1	51,7
	Ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation (ITRF)	251	57,4	48,1	9,2	46,6
	Ensemble personnels non enseignants	2 424	82,0	48,3	8,3	48,6
Détachement	Personnels d'encadrement	632	44,8	53,8	0,0	76,9
	Vie scolaire	258	70,2	48,0	8,1	50,0
	Personnels administratifs, sociaux et de santé (ASS)	3 546	59,1	53,6	4,5	75,3
	Ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation (ITRF)	237	35,9	47,5	5,9	46,4
	Ensemble personnels non enseignants	4 673	56,6	53,0	4,1	72,6

Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

Lecture : à la rentrée 2025, 45 personnels de vie scolaire fonctionnaires sont en congé parental. 97,8 % d'entre eux sont des femmes. Leur âge moyen est de 35,8 ans, 37,8 % ont moins de 35 ans et 0,0 % ont 50 ans ou plus.

Note : avec le déploiement du système d'information RenoiRH, les personnels d'encadrement en disponibilité ou en détachement sont désormais recensés de manière plus exhaustive ; les effectifs correspondants ne sont donc pas directement comparables à ceux des éditions précédentes du Panorama.

Champ : France, personnels non enseignants fonctionnaires gérés par le ministère chargé de l'éducation nationale.

Source : DEPP, Panel des personnels issu de BSA, novembre 2025.

POUR EN SAVOIR PLUS

DEPP, 2026, *Repères et références statistiques*, Paris.

- Fiche 9.01 - Les personnels de l'enseignement scolaire : évolution
- Fiche 9.02 - Les personnels de l'enseignement scolaire par mission et corps
- Fiche 9.03 - L'âge, le sexe et le temps de travail des personnels de l'éducation nationale
- Fiche 9.04 - Le personnel de l'éducation nationale : structure par âge
<https://rers.depp.education.fr/>

DEPP, 2026, *Séries chronologiques de données statistiques sur le système éducatif* :

- Effectifs des personnels de l'éducation nationale par corps
- Principaux indicateurs sur les personnels de l'éducation nationale par corps

<https://www.education.gouv.fr/depp/series-chronologiques-de-donnees-statistiques-sur-le-systeme-educatif-12530>